

Trets, le 22 septembre 2021

MAIRIE DE TRET'S

Secrétariat Général

Tel : 04 42 37 55 14
sg@ville-de-trets.fr

ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre 2021

Approbation du procès-verbal du 27/07/2021.

Rapporteur :

- M. CHAUVIN : 1) Vote du maintien ou non des fonctions de Madame Corinne CANTAT, Adjoint au Maire, après retrait de l'ensemble des délégations ;
2) Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux – Désignation des représentants et délégation du Conseil Municipal au Maire ;
- M. LUVERA : 3) Approbation de la convention de soutien à la politique de la réserve militaire ;
- M. ACCOLLA : 4) Approbation de la convention relative au Pass Loisirs ;
5) Approbation du remboursement d'une concession au Colombarium à M. VOLPE Tony ;
- M. SOLA : 6) Approbation des conventions de gestion des lots 1, 2, 3 et 4 de la ZAC Cassin ;
7) Approbation de la cession de parcelle AO 136, sise vieux chemin d'Aix et autorisation du Maire à signer les documents relatifs à cette opération ;
8) Cession d'une parcelle communale à l'euro symbolique cadastrée AO 104, sise vieux chemin d'Aix ;
9) Demande d'autorisation du Conseil Municipal pour la garantie d'emprunt Logis Méditerranéen avenue René Cassin.
10) Modification du régime d'exonération de la taxe foncière pour les constructions neuves ;
- Mme DUDON : 11) Institution d'une taxe annuelle sur les friches commerciales ;
- Mme DURAND : 12) Annulation de la délibération n°52/2021 du 27/07/2021 – Attribution de subventions aux coopératives scolaires ;
13) Approbation de la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ;
- M. TRINCHERO : 14) Instauration de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les Chantiers de travaux sur les ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz
15) Approbation de la redevance pour l'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité (actualisation de la population totale de la Commune) ;

- M. TRINCHERO : 16) Participation et engagement de la commune de Trets pour le programme ACTEE 2 (action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) - SEQUOIA – Approbation de la convention entre la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'ALEC Métropole marseillaise, l'atelier de l'Environnement-CPIE du Pays d'Aix et 29 communes – Approbation de la convention de reversement ;
- M. LIMA : 17) Adoption du Projet Scientifique Culturel Educatif et Social (PSCES) 2021-2023 et demande de subvention auprès du Conseil Départemental 13 dans le cadre du dispositif « aide au développement de la pratique culturelle et artistique » ;
- M. GAUTIER : 18) Approbation de la redevance infrastructures et réseaux de communications électriques (Orange) ;
- M. CHAUVIN : Réponse à une question citoyenne.

Questions diverses.

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article l 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Rapporteur : M. le Maire

N°73/2021 en date du 22/07 : Avenant n°2 au lot 7 « vitraux » afin de porter le délai d'exécution à 477 jours au lieu des 420 jours initialement prévu, le montant du lot restant inchangé ;

N°74/2021 en date du 22/07 : Avenant n°3 au lot n°3 « décors peints, gypserie » afin de porter le délai d'exécution à 477 jours au lieu de 420 jours initialement prévu, le montant du lot restants inchangé ;

N°75/2021 en date du 20/07 : Contrat avec le Département 13 dans le cadre du dispositif « Provence en scène » pour l'organisation d'une programmation culturelle dans la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022 comprenant une programmation dans la limite de 10 spectacles plafonnés à 17000€ maximum par saison annuelle – le Département s'engage à participer sur la base du prix de vente de chaque spectacle à hauteur de 50% pour les communes de 6000 à moins de 20000habitants ;

N°76/2021 en date du 23/06 : Autorise la SAS Jaume-Brot Notaires Associés, étude notariale à Trets, à représenter la commune et à établir l'ensemble des actes et formalités nécessaires à l'acquisition des parcelles AL 219, 220, 21 et 222 sis chemin de St Jean à Trets ;

N°77/2021 en date du 25/06 : Autorise la SAS Jaume-Brot Notaires Associés, étude notariale à Trets, à représenter la commune et à établir l'ensemble des actes et formalités nécessaires à l'acquisition des parcelles AI 278, 279 et AM 167, 168, 169 à Trets ;

N°78/2021 en date du 09/07 : Autorisation d'occupation du Domaine Public pour l'installation et l'exploitation de stands les soirs des 9 et 23/07 et du 13/08/2021 (marchés nocturnes) après appel à candidature ;

N°79/2021 en date du 12/07 : Avenant n°2 au lot 1 « maçonnerie, pierre de taille » d'un montant en plus-value de 7814 € HT portant le nouveau montant du lot n°1 à 419043,73 € HT, soit 502852,44 € TTC soit une augmentation de 9,67% du montant initial du marché et portant le nouveau délai d'exécution à 505 jours au lieu de 448 initialement prévus ;

N°80/2021 en date du 11/07 : Avenant n°1 au lot n°2 « marbrerie » afin de porter le délai d'exécution à 477 jours au lieu des 420 jours initialement prévu, le montant du lot restant inchangé ;

N°81/2021 en date du 11/07 : Avenant n°1 au lot n°4 « ferronnerie » d'un montant en plus-value de 1530€ HT portant le nouveau montant du lot n°4 à 28 065€ HT, soit 33 678€ TTC soit une augmentation de 5,76% du montant initial du marché et portant le nouveau délai d'exécution à 477 jours au lieu de 420 initialement prévus ;

N°82/2021 en date du 12/07 : Avenant n°2 au lot n°5 « électricité, lustrerie » afin de porter le délai d'exécution à 477 jours au lieu des 420 jours initialement prévu, le montant du lot restant inchangé ;

N°83/2021 en date du 12/07 : Marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour les travaux d'aménagement et de mise en accessibilité des Jardins de la Mine à Trets avec la Sté Maitrise et Construction pour un montant forfaitaire de 81 157,06 € HT soit 97 388,47€ TTC ;

N°84/2021 en date du 07/07 : Marché de refonte du site internet et de création d'un intranet et d'une application mobile à la Sté COM6 Interactive -LAUGANET (31) pour les montants suivants : Refonte du site internet : 11 875€ HT soit 14 250€ TTC

- Réalisation du site intranet :	5 350€ HT	soit 6 420€ TTC
- Réalisation de l'application mobile :	4 100€ HT	soit 4 920€ TTC
- Support et maintenance annuels :	1 860€ HT	soit 2 235€ TTC
- Hébergement annuel :	1 440€ HT	soit 1 728€ TTC
- Formations :	1 725€ HT	soit 2 070€ TTC

N°85/2021 en date du 08/07 : Convention avec l'association Club Chevrans Tractions Lubérons pour un défilé organisé le vendredi 20/08 dans le cadre de la Fête de la Libération à 17h pour un montant de 1850 € TTC ;

N°86/2021 en date du 23/06 : Contrat avec les associations Treisoises durant les vacances estivale (du 12/07 au 01/08) pour la préparation de repas froid au sein du complexe de la Gardi (repas facturé par le service scolaire au tarif de 3,60€ TTC) ;

N°87/2021 en date du 28/06 : Marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour les travaux de sécurisation et d'accessibilité de certaines voies de la Commune avec la Sté Aixoise de travaux réseaux pour un montant forfaitaire de 76 978€ HT soit 92 373,06€ TTC ;

N°88/2021 en date du 28/06 : Marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour les travaux de réfection et de mise en sécurité de la piste BMX située sur le complexe La Gardi avec la Sté HTRACKS pour un montant forfaitaire de 99 215 € HT soit 119 058 € TTC ;

N°89/2021 en date du 11/06 : Convention avec l'organisme Provence Création d'Entreprises pour une formation (comprendre la réglementation hygiène en restauration collective) sur site d'un cout de 1200€ TTC pour 15 agents de la Commune ;

N°90/2021 en date du 02/06 : Convention avec le SIHA pour la période du 07/07 au 20/08 (préparation par la cuisine centrale de repas pour les stagiaires du SIHA) pour un montant fixé à 3,60€par repas et par enfant et 6,40€ par repas et par adulte encadrant ;